Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 96 (1967)

Heft: 7

Artikel: La jeunesse inadaptée [suite]

Autor: Traber, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040287

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La jeunesse inadaptée

II. Le raisin vert

J'ai brossé, dans les deux derniers numéros, le tableau du jeune inadapté, tel que nous le rencontrons quotidiennement. En fait, je me suis contenté de décrire *les comportements inhabituels de ce jeune.*

Tous ces comportements traduisent *un conflit.* Dérivé de «confligere», ce terme signifie «heurt». Le jeune inadapté ne cesse de se heurter aux personnes et aux habitudes de son entourage. Il va jusqu'à se heurter lui-même.

Cette situation malheureuse l'empêche d'évoluer normalement et d'occuper la place qui, de droit, lui reviendrait. Loin d'être utile à la société, il lui est nuisible. Le terme dont nous le qualifions est éloquent à ce sujet: l'inadapté est celui qui est devenu inapte, c'est-à-dire incapable de se comporter conformément à son âge et à ses capacités.

En conséquence, n'appelons pas Serge un fainéant parce qu'il ne travaille pas. De même, ne traitons pas Roland de débauché parce qu'il consomme des filles comme des petits pains. En l'état actuel de leur évolution, ni l'un ni l'autre ne pourraient changer de comportement par eux-mêmes. Quant à qualifier ces jeunes de «blousons-noirs», vous comprenez, à présent, que cela est faux. La plupart des inadaptés s'efforcent de paraître comme tout le monde.

Quelles sont donc les causes de ce *fléau de notre époque*, comme on a appelé, à juste titre, l'inadaptation juvénile? *Les parents ont mangé du raisin vert; les enfants en ont eu les dents agacées.* Ce verset, tiré de l'Ancien Testament, a gardé toute sa valeur: l'échec des enfants incombe avant tout à leurs parents. Dans une mesure moins importante, nous inculperons les déficiences physiques ou psychiques du jeune ainsi que certaines manifestations de la vie moderne.

1. L'absence de parents

Il n'était pas rare, jadis, que la mère disparaissait lorsque les derniers enfants étaient encore en bas âge. Il n'en est plus ainsi. Grâce aux progrès de la médecine, il n'y a pratiquement plus d'orphelins chez nous.

Le nombre *d'enfants illégitimes*, par contre, n'a guère diminué. Le même drame se reproduit chaque fois: un prince charmant séduit une fille en lui promettant le mariage et des parents plus que naïfs favorisent souvent cette intimité. Il se peut aussi, que la fille se fasse mettre enceinte volontairement pour fuir un milieu familial fruste ou trop autoritaire. Comme il fallait s'y attendre, le mariage n'a pas lieu.

J'ignore le nombre de filles qui vont alors se faire avorter dans un autre canton, parfois même à l'insu de leurs parents. Quelques-unes se confient à un charlatan, compromettant ainsi gravement leur santé. Même la religion n'est pas toujours exclue de ces pratiques. Ainsi, Madame Z. est allée offrir un cierge à Notre-Dame de Bourguillon pour que l'avortement de sa fille réussisse!

Si beaucoup de filles enceintes acceptent leur enfant, elles ne sont généralement pas en mesure de l'élever elles-mêmes.

> Mlle K. est une débile profonde doublée d'une déséquilibrée sexuelle. A ce jour, elle a donné naissance à cinq enfants illégitimes, chacun issu des œuvres d'un père différent. Elle ne saurait leur être une maman.

Les mères célibataires ne sont pas rares qui doivent se séparer de leur bébé pour des raisons matérielles, telle Mademoiselle X.

> Elle est enceinte à 18 ans. Son milieu familial étant très déficient, le curateur de l'enfant à naître [1] la place dans une pouponnière, où elle accouche de Paul. En l'allaitant, elle crée avec son bébé ce lien vital que j'appelerai *le cordon ombilical affectif*. Paul se sent en sécurité et il a de la joie à vivre.
>
> Au bout de trois mois, ce lien est prématurément rompu. Pour subsister, Mlle X. doit reprendre son métier de sommelière. Certes, elle reviendra voir son enfant, mais ses visites s'espaceront progressivement. Paul doit alors chercher ailleurs l'affection dont il a besoin et il se tourne vers la Sœur puéricultrice. Cela ne remplacera jamais le lien initial, car trente autres poupons réclament également que l'on s'occupe d'eux.
>
> A peine sait-il marcher que Paul subit un nouveau choc. Le règlement de la Maison ne lui permet pas de prolonger son séjour au-delà de deux ans. Sa mère ne pouvant le prendre chez elle, l'enfant est placé dans un home. Il y trouve des affinités avec une jeune religieuse qui n'a pas le droit, malheureusement, de s'attacher davantage à lui qu'aux autres enfants. Ce serait contraire à sa règle. Notre garçon se trouve dans la situation d'un poisson que l'on a jeté dans une flaque d'eau. Il y a assez de liquide pour qu'il ne périsse pas, mais il lui est impossible de nager.
>
> Paul n'est pas encore arrivé au bout de ses peines. Son tuteur constate qu'il est en âge de travailler et le place, dès lors, chez des paysans. Voilà qui, en soi, est une heureuse solution, d'autant plus qu'il s'agit de très braves gens. Pour la première fois de son existence, Paul aura une authentique vie de famille. Hélas, tous les liens rompus et mal réparés ont rendu l'enfant méfiant et retors. De plus, il est devenu d'une sensibilité extrême et se croit le souffre-douleur de tout le monde. Faut-il s'étonner que très vite, dans cette famille, on le considère comme insup-

1) L'enfant illégitime à naître reçoit d'office un curateur dont la tâche principale est d'entreprendre la recherche en paternité.

portable! Deux autres tentatives de placement familial auront le même résultat.

Paul a 15 ans, lorsque nous sommes appelés à nous occuper de lui. Nous nous trouvons en présence d'un adolescent bourré de problèmes, bloqué par des complexes. De surcroît, son intelligence est diminuée C'est un cas typique *d'hospitalisme.*

Voilà ce qui, jadis, était fréquent et qui, malheureusement, arrive encore de nos jours. Pendant toute une vie, des religieuses ont donné aux autres le meilleur d'elles-mêmes, mais leurs institutions ne répondant pas pleinement aux besoins des enfants, elles n'ont pu les préserver de l'hospitalisme. Il est d'autant plus réjouissant de constater avec quel courage mainte congrégation repense, actuellement, toute son activité caritative.

Notons en passant qu'il n'existe pas, dans notre canton, de législation régissant le placement des enfants. N'importe qui peut les placer n'importe où. Chaque année, nous avons connaissance de certains cas qui nous font frémir.

Si je mentionne, à cet endroit, l'enfant rejeté par ses parents, c'est qu'il présente des ressemblances avec l'enfant illégitime.

M. et Mme Y. ont «dû» se marier. De ce fait, ils sont dépourvus de tout. Néanmoins, ils ont pleinement accepté la naissance de leur fille. Pendant la journée, Joëlle sera confiée à une crèche afin de permettre à sa mère de garder momentanément sa place d'ouvrière. Mais voici que Mme Y. est à nouveau enceinte et cela contre son gré. C'est la fin d'un rêve: on n'aura pas le beau salon prévu ni surtout la voiture si désirée. A qui la faute, sinon au petit être en train de germer dans son sein? Mme Y. en conçoit une profonde aversion qu'elle refoulera dans son subconscient. C'est de là que cette aversion régira son attitude envers l'enfant. Tôt ou tard celui-ci commencera à faire des difficultés.

Voilà des situations dans lesquelles l'enfant a pris un faux départ. Il n'a jamais pu s'intégrer véritablement dans son milieu. C'est un étranger qui cherche perpétuellement sa patrie.

2. Des parents en conflit

Des multiples sources de conflits conjugaux, je n'en citerai que trois:

– *Le couple «doit» se marier parce qu'un enfant est en route.* Le garçon et la fille se connaissent à peine. Dans un moment d'euphorie, ils ont entretenu des relations sexuelles qui ne visaient qu'au plaisir, mais voilà que la fille est enceinte. Un sentiment d'honneur incite le garçon à l'épouser.

Bientôt, les jeunes mariés s'aperçoivent qu'ils ne sont pas faits pour vivre ensemble.

– *Des paysans ou des commerçants ont besoin d'une aide.* Quoi de plus économique que d'épouser une fille travailleuse et soumise? Ces gens sont tout surpris de constater que leur femme attend autre chose que d'être une bonne. Nous en connaissons plusieurs cas. Ils sont toujours douloureux.

– *Des couples ayant pourtant bien préparé leur union ne s'accordent pas sur le plan sexuel.* La plupart du temps, ils ont été mal informés. On leur avait parlé en termes très abstraits qu'ils ont été incapables de transposer dans leur propre vie conjugale. Le mari se croit en droit de pouvoir tout réclamer de sa femme. Celle-ci considérerait comme péché grave de se refuser une seule fois à son époux. Trop nombreuses sont les femmes qui pendant toute leur existence ont dû subir passivement l'acte sexuel. Monsieur X. par exemple, a besoin de sa femme trois fois par nuit, et cela depuis vingt-cinq ans! Madame E. se trouve dans une situation analogue. Comme elle est à la veille d'un accouchement, elle préfère dormir sur le divan de la chambre commune. Au milieu de la nuit, son mari vient la traîner de force sur le lit conjugal afin de pouvoir assouvir ses sens.

Ne croyez pas que tous ces hommes soient des sauvages. Au contraire, la plupart d'entre eux sont d'honorables citoyens. Ils ont la larme à l'œil chaque fois qu'ils entendent le *Ranz des vaches*, mais n'ont jamais appris à respecter leur femme.

De nos jours, on s'efforce de remédier à cette carence en préparant les fiancés à leur futur état, mais les jeunes inadaptés ne vont pas à ces cours. Ils ont eu leur première aventure vers 16 ans et de ce fait croient tout connaître.

A 18 ans, Philippe a déjà mis enceintes deux filles, mais il ignore ce que sont les règles chez la femme.

Les parents en conflit ne s'aiment pas, ils se détestent. Ils ne se parlent pas, ils se disputent. Ils n'élèvent pas leurs enfants, mais les perturbent. Cependant, pour des considérations morales ou matérielles, *ils ne se séparent souvent pas.* Parfois même, ils réussissent à *cacher leur mésentente.*

M. P. est concierge d'un grand immeuble. C'est un homme très serviable qui a le mot gentil pour chacun. Faut-il préciser qu'il est membre actif de deux sociétés? Mme P. a l'air d'une femme timide et effacée. Elle a donné quatre enfants à son mari.

Depuis un certain temps, leur fils aîné Pierre, 17 ans, ne rentre à la maison qu'à des heures fort avancées. Le matin, il est endormi au travail

ce qui lui vaut d'être renvoyé successivement de plusieurs places. C'est d'ailleurs, la raison de mon intervention.

A ma grande surprise, je découvre que M. P. a une double face. Il est gentil avec les étrangers, mais tyrannique en son foyer. Pour des bagatelles, il insulte sa femme et ses enfants. Ceux-ci n'ont pas le droit d'écouter de la musique moderne ou d'inviter un camarade. Mme P. est traitée de dépensière et de dévergondée et cela sans aucune raison. Ce ménage va visiblement à la dérive. Mais de temps en temps, parents et enfants vont dîner au restaurant et donnent alors le spectacle d'une famille heureuse et unie.

Pierre ne supportait plus de vivre au milieu de ces disputes déraisonnables. Il préfère passer la soirée au café ou chez une fille. Comme lui, beaucoup de jeunes n'ont qu'un désir: quitter le plus souvent possible leur foyer familial.

Il est aussi *des couples qui ne cachent pas leur conflit*. Souvent le mari est un ivrogne. La femme vit dans l'incurie. Le ménage n'est jamais fait, les enfants sont sales. Ils rôdent jusque tard dans la nuit ou accompagnent leurs parents dans leur tournée des cafés. Tout le monde voit bien cette situation, mais au lieu d'aider ces gens, on les méprise. Si, de surcroît, ils sont pauvres, les autorités leur refuseront le permis de séjour. Chaque année, sinon davantage, ces familles changent de domicile. Ce sont nos nomades.

Parlons à présent *des couples qui se séparent*. On commence par prendre un congé conjugal plus ou moins long, puis on finit par divorcer.

M. I. est contrôleur aux chemins de fer. De ce fait, il ne peut pas rentrer tous les soirs chez lui. Ayant trouvé une maîtresse dans une autre ville, il ne vient plus chez les siens que tous les quinze jours. Il se montre alors très exigeant envers sa femme.

Cela crée une situation de conflit chez Bernard, 9 ans. Il adore son père qui a pourtant déserté le foyer et est méchant avec sa maman. Mais excédé, il lui lance un jour en pleine face: «Si tu n'es pas content, tu n'as qu'à rester avec ta vache. Ici on est bien sans toi».

Le père de Gérald, lui aussi, a abandonné les siens. Un matin, une Sœur surprend le garçon dans une salle de l'Institut où il est placé pour une dyslexie. De ses deux poings, il frappe sur la table en s'écriant: «Je n'ai plus de père, je n'ai plus de père...».

Pendant les absences de son mari, Mme U. reçoit son amant. La présence de Rodolphe, 16 ans, est compromettante. Pour le faire taire, l'amant charge sa fille de «dessaler» l'adolescent. Elle y parvient aisément. Cependant, Rodolphe finit par se dégoûter et il tente même de se suicider.

Rares sont les conjoints en conflit qui ne tentent pas de gagner les enfants à leur cause. C'est ainsi que chacun leur accordant toutes les largesses possibles, les enfants ont vite fait de profiter des deux côtés.

Des parents ont divorcé. Les enfants ont été attribués à la mère. Souhaitons-lui de pouvoir les élever quoique souvent ils aient déjà subi de trop gros dommages. Mais il y a aussi la femme dominatrice, qui inculque à son enfant la haine de tout ce qui est masculin. Son fils ne pourra jamais se viriliser.

Admettons que l'enfant de parents en conflit soit moins atteint dans sa personnalité que celui marqué par l'hospitalisme. Par contre, il manifestera plus violemment son désarroi. C'est souvent lui l'auteur d'actes spectaculaires: vols de voitures, agressions, fugues.

Nous verrons dans le prochain numéro que des couples unis peuvent également avoir des enfants inadaptés.

Jean Traber

Les gouttes **BIO-STRATH**
redonnent de l'énergie aux
écoliers surmenés
A base de levure et de plantes médicinales
Dans les pharmacies et drogueries

BON
pour horaires

des horaires avec un magnifique sujet de fleurs pour votre classe peuvent être obtenus gratuitement en expédiant ce bon à la maison Strath-Labor SA, Mühlebachstrasse 25, Postfach, 8032 Zurich.

Expéditeur : .....

.....

.....

Nombre désiré : .....